



LE MAGAZINE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOUIGNEAU

ACTUALITÉS

Chasse

Changer les regards
sur une passion utile

ÉQUIPEMENT

Résidence du Kreizker

Lieu de vie, de rencontres
et d'ouverture sur la cité

Écoles primaires

Des enseignements
riches, variés et ludiques

Chères Ignaciennes, chers Ignaciens,

L'année 2024 s'achève, 2025 pointe à l'horizon. Tous mes vœux se tournent naturellement vers vous. Que cette nouvelle année vous soit heureuse, prometteuse, faite d'épanouissements familiaux, personnels ou professionnels.

Qu'elle vous soit synonyme d'une vie meilleure, surtout pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine ou les difficultés.

J'en profite pour remercier les élus pour leur investissement au sein de la vie municipale ainsi que le personnel communal qui se donne pleinement, au quotidien, dans sa mission de service public. À chacun d'entre eux, je présente mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé, ainsi qu'à leur famille.

Nous avons encore eu une année dense en 2024, avec l'avancement de plusieurs dossiers importants. Vous trouverez dans ce premier numéro du Mag de 2025 des informations sur ces projets qui nous tiennent à cœur.

Dans un monde de plus en plus compliqué, notre commune est en mouvement. Elle se transforme pour vous offrir la meilleure qualité de vie, quels que soient votre âge et votre situation.

Je souhaite regarder l'avenir avec optimisme. Bien sûr, il ne s'agit pas d'un optimisme déconnecté de la réalité, il est confronté à un contexte écologique, économique et international difficile. Cependant, il y a ce que nous vivons au quotidien et qui n'est pas assez mis en avant : la générosité et les initiatives des bénévoles de nos associations, la vitalité de nos commerçants, artisans, entreprises et agriculteurs.

Tous ces acteurs par leurs actions font vivre notre commune et créent son dynamisme, et tout cela dans un cadre de vie magnifique. Car notre région est vraiment très belle !

Bonne année à vous tous
Bloavez mad an oll

Joëlle Huon,
maire

SOMMAIRE

BILAN	p. 3
ÉCOLES PRIMAIRES	p. 4 - 5
Les projets des écoles	
ACTUALITÉS	p. 6 - 7
Les sociétés de chasse	
PORTRAIT	p. 8 - 9
Roxane Delamare, boulangère	
ÉQUIPEMENT	p. 10 - 11
L'EHPAD	
ÉNERGIE	p. 12 - 13
Le réseau chaleur	
UN SERVICE	p. 14 - 15
La voirie	
PLOUIGNEAU DANS L'AGGLO	p. 16 - 17
Le périmètre « Commerces »	
ACTUALITÉS	p. 18
Ouverture de la crèche	
ÉTAT-CIVIL	p. 19
L'OPPOSITION	p. 19

Où en est-on à Plouigneau ?

L'année 2024 a de nouveau été très remplie, avec l'avancement des principaux dossiers. Voici un état des lieux en quelques mots.



LA CRÈCHE

L'inauguration de « Ti Poupig » a eu lieu le 21 décembre. La délégation de service public va prendre possession d'un bâtiment innovant au niveau énergétique début janvier et l'arrivée des bébés se fera dans la première quinzaine du mois de janvier.



L'IMPASSE DU 9 AOÛT 1944

L'impasse du 9 août, en entrée de bourg, nous cause quelques difficultés. Cet espace est dédié à l'habitat et deux projets nous ont été proposés par Finistère Habitat. Ils ont été abandonnés tous les deux car ils sont trop coûteux. Le manque de logements est criant, toutes les collectivités et les promoteurs privés sont confrontés aux mêmes difficultés, dues à l'augmentation du prix des matériaux et à la hausse des taux d'intérêt. Cela ne permet plus d'avoir des prix de vente ou de location acceptables pour les ménages. Nous allons continuer à réfléchir pour trouver une solution, nous ne désespérons pas !



L'ÎLOT DU 9 AOÛT 1944

La démolition et la dépollution des bâtiments ont démarré, avec leur lot d'imprévus. Le bâtiment de la Forge, notamment, ne pourra pas être gardé en raison de fragilités importantes de sa structure.

ET AUSSI...

D'autres actions se développent dans la commune, avec la participation des habitants : quatre budgets participatifs cette année et plusieurs chantiers participatifs : pièce de rangement à l'école de Lanleya, maison de la chasse (voir les détails dans ce Mag), entretien du cimetière par les bénévoles. Nous vous remercions très sincèrement pour votre participation à ces réalisations qui trouveront leur prolongement en 2025 sur d'autres propositions des habitants.



LE HAMEAU LÉGER

Le groupe d'habitants a été choisi, le travail continue pour eux comme pour les élus afin de pouvoir accueillir ces nouveaux citoyens et citoyennes au second semestre 2025.

L'année qui vient sera l'année des transitions énergétiques. Nous souhaitons tendre vers l'autonomie énergétique avec la réalisation du réseau de chaleur plaquettes bois qui va alimenter l'école de Lannelvoëz, la salle de sports, les vestiaires du foot, la piscine, l'ehpad et le foyer rural, et bien évidemment le démarrage des travaux tant attendus de rénovation de la salle de sports. Ces deux chantiers sont très liés, dans le même secteur géographique, par nos ambitions concernant le développement d'énergies renouvelables : des

panneaux photovoltaïques et thermiques solaires seront posés sur la toiture de la salle de sports en complément du réseau de chaleur. Un autre exemple d'économie d'énergie en 2025 : les terrains de football seront éclairés par des lampes LED. Du côté de Morlaix Communauté, nous participons aux instances de décision et de réflexion, et notamment sur la création d'une filière bois sur le territoire afin d'alimenter notre réseau de chaleur, mais pas seulement : elle doit permettre l'entretien du bocage et un

revenu complémentaire pour les agriculteurs. Il faut évoquer le chantier du Ponthou concernant la continuité écologique du Squiriou qui a retrouvé un lit plus naturel. Je remercie les équipes d'An Dour pour cette belle réalisation concertée depuis notre arrivée à la mairie. An Dour est le fruit d'une volonté politique pour harmoniser le prix de l'eau sur l'ensemble du territoire de Morlaix Communauté. Les premiers effets positifs de cette harmonisation, ce sont les habitants du Ponthou qui vont en bénéficier, qui payaient

l'eau plus cher qu'à Plouigneau. La convergence amènera une baisse immédiate sur leur facture de 2025. Et il faut bien sûr évoquer encore le rond-point de la Croix-Rouge, cette Arlésienne aux multiples projets depuis 40 ans, qui a enfin trouvé un aboutissement. Là aussi, c'est le fruit d'une action concertée du département, de la Ville de Morlaix, de Morlaix Communauté et de Plouigneau. Après la mise en place de la nouvelle signalisation, nous aurons un rond-point plus lisible et une circulation plus fluide.

Des enseignements riches, variés et ludiques

À Plouigneau, les écoles publiques de Lanleya, Lannelvoëz, la Chapelle-du-Mur et l'école privée Sainte-Marie sont des établissements scolaires dynamiques qui chaque année voient naître de nouveaux projets. Leurs équipes pédagogiques se mobilisent avec enthousiasme pour mettre en place des animations diversifiées sur de nombreux thèmes tels que le sport, la protection de l'environnement, la biodiversité, l'art, le bien vivre ensemble et bien d'autres encore. Ces activités permettent aux enfants de découvrir de nouveaux univers, de développer leur curiosité tout en apprenant de façon ludique.



LANNELVOËZ Des projets pour tous !

De nombreux projets sont planifiés à Lannelvoëz cette année. Ceux-ci sont répartis selon les classes et abordent des sujets variés.

Les élèves des Cycles 1 et 2 vont explorer le monde des monstres et des créatures fantastiques. Plusieurs temps forts seront organisés au fil de l'année, avec notamment une classe découverte les 19 et 20 mai 2025 au centre de Brasparts. Cette activité réalisée en partenariat avec l'association ADDES (Association d'Aide au Développement des Actions Économiques et Sociales) permettra aux élèves de découvrir les légendes locales comme celles des korrigans, des dragons et des licornes.

Le thème du voyage dans le temps sera au cœur des activités des élèves de CE1 et CE2. Ils aborderont des aspects historiques, artistiques et littéraires en classe, enrichis par des sorties au théâtre de Morlaix et au château de Kerjean. Les élèves de CM1 et CM2, quant à eux, se plongeront dans diverses thématiques.

L'école met en place un programme riche, axé sur l'évolution de la nature et de l'agriculture, incluant des visites d'exploitations agricoles ignaciennes. Les élèves ont également suivi la course du Vendée Globe et participeront à une classe de mer à Santec du 3 au 7 mars. Les arts de la scène seront à l'honneur avec des sorties au théâtre et une semaine dédiée, culminant avec une représentation par les CM2. Des séances éducatives sur les énergies seront organisées, accompagnées d'une visite à l'Espace des sciences de Morlaix. Le sport occupera également une place importante, avec des séances de natation pour toutes les classes de la moyenne section au CM2 et un projet cirque prévu pour octobre 2025. Enfin, dans un souci de « bien vivre ensemble », les enseignants et les élèves ont collaboré à l'amélioration des espaces extérieurs, un projet qui a été validé par la municipalité et qui verra des travaux réalisés.

LA CHAPELLE-DU-MUR La tête et les jambes

L'année scolaire 2023-2024 a été marquée par la réalisation d'une fresque collective autour des animaux du monde. Face à l'enthousiasme des élèves, les enseignants poursuivent leurs approches artistiques et collaboratives. L'artiste peintre Lauranne Guyomard interviendra comme un fil rouge tout au long de l'année. Ses interventions viendront nourrir les projets par l'intermédiaire de démarches artistiques, coopératives et créatives. La première action, menée en CM1-CM2, a déjà abouti à la création de monstres marins qui ont été exposés pour le salon de la Baie des Livres au pôle culturel du Roudour à Saint-Martin-des-Champs.

Un projet global et impliquant l'ensemble des élèves a aussi été conçu autour du thème "*le corps acteur, acteur de son corps*", permettant d'explorer diverses approches en lien avec le corps : la santé avec la nutrition, les arts vivants avec la danse et le théâtre ou tout simplement la transmission de savoir-faire. Dans ce cadre, des temps forts seront organisés pendant lesquels les élèves participeront à des ateliers variés animés par les enseignants et des bénévoles.

Comme chaque année, de nombreuses sorties seront organisées au théâtre et au cinéma. Le sport aura aussi toute sa place. Deux classes ont déjà bénéficié d'une initiation au tennis de table, les séances à la piscine ont commencé pour les plus grands et des ateliers sportifs seront proposés par des étudiants de STAPS tout au long de l'année.



LANLEYA Une école ouverte sur l'extérieur

À Lanleya, l'année s'annonce riche en découvertes pour les élèves avec la poursuite du projet Éco-École. Le thème de la santé avec des focus sur l'alimentation, l'activité physique, le bien-être en milieu scolaire et les premiers secours seront au cœur des apprentissages.

Des séances permettront aux élèves de découvrir la méditation, le yoga et la gestion des émotions. En parallèle, l'école poursuivra ses engagements en matière de biodiversité, de tri des déchets, de recyclage, et de solidarité. À noter que l'école a reçu en juin dernier le label Or Éco-École pour ses initiatives, et a organisé une randonnée en audiodescription sur le thème du handicap, en partenariat avec l'association Idéographik.

Tous les vendredis, c'est l'École du dehors. Les élèves quittent la classe pour des séances d'apprentissage en extérieur, soit dans le jardin de l'école, soit dans la forêt proche de la rivière. Lors de ces séances, les enfants abordent les sciences, les mathématiques, le français, l'éducation physique et sportive, les arts et l'anglais, profitant ainsi d'une immersion au cœur de la nature pour approfondir leurs connaissances.

Activités sportives et culturelles seront aussi au rendez-vous. Une initiation au ping-pong animée par le Club de Tennis de Table de Plouigneau a déjà eu lieu et 10 séances de natation sont prévues pour les classes. Le thème de l'art n'est pas oublié, ainsi dans le cadre du festival de Pont Ar Gler, la pianiste Marina Saiki a offert un concert aux élèves, en leur expliquant les clés d'écoute des morceaux interprétés. Trois séances de cinéma sont programmées à la Salamandre pour les Maternelles-CP et au cinéma du Douron pour les CE-CM. Chaque classe bénéficiera également d'une séance de théâtre. Les élèves de la classe de CE-CM ont eu l'occasion de rencontrer l'écrivaine Anaïs Vaugelade dans le cadre du salon La Baie des livres. L'école prévoit des visites à la médiathèque pour chaque classe cette année. Lors d'une de ces visites, les élèves ont reçu des sacs cousus par les couturières du collectif Tricot Solidaire. Ils permettront de transporter les livres entre la bibliothèque de l'école et la maison.

Le vendredi 20 décembre, les élèves ont bénéficié d'un spectacle de la Compagnie Bricophonik suivi du traditionnel goûter de Noël.



SAINTE-MARIE

Des découvertes tout au long de l'année

L'équipe pédagogique explore différents domaines, notamment l'École du dehors. Les maternelles, par exemple, effectuent des sorties dans la forêt ou dans les parcs environnants. Les enfants se couvrent bien chaudement et c'est parti pour l'exploration et la découverte de la nature.

Le projet d'école favorise les moments d'échanges entre les classes. En début d'année, des équipes mêlant des élèves de la petite section au CM2 ont été formées. Ces groupes se retrouvent lors de jeux sportifs ou d'ateliers cuisine. Les plus grands accompagnent les plus jeunes, permettant à chacun d'apprendre à se connaître et à se respecter.

Un autre temps fort est le Projet lecteurs ; les CM2, en petits groupes, préparent la lecture d'un album et le lisent aux CP-CE1 ainsi qu'aux enfants de maternelle.

Le lien intergénérationnel est un thème important pour l'équipe pédagogique. Ainsi, les CP-CE1 vont régulièrement jardiner avec leurs aînés dans le jardin partagé de l'EHPAD et, en décembre, les CM2 ont chanté et offert des cadeaux aux résidents. Ces moments d'échanges sont appréciés de tous.

Le thème général de l'année, Le tour du Monde, guide les apprentissages. Chaque période est consacrée à l'exploration d'un continent à travers la géographie, la musique, les langues, la littérature, les coutumes et les fêtes..., tout est prétexte à la découverte. À la cantine, le cuisinier se prête au jeu en proposant des menus thématiques inspirés des pays étudiés.

Les quatre écoles misent sur une approche pédagogique variée et interactive pour cette année scolaire, permettant aux élèves de s'épanouir à travers des projets engageants et éducatifs. Ces initiatives favorisent la découverte culturelle, le respect de la nature et le développement de compétences artistiques et physiques, tout en offrant un accès concret au patrimoine régional et à des domaines scientifiques.

En complément de leurs projets respectifs, toutes les écoles se retrouveront lors d'Olympiades et du Grand Pavois organisés par la municipalité. Les élèves des cycles 2 et 3 des écoles de Lanleya et Lannelvoëz se réuniront également en mai et juin pour des rencontres chorales.

Chasse

Changer les regards sur une passion utile

La chasse fait partie intégrante de notre patrimoine et est encore bien ancrée dans nos campagnes. Si elle a longtemps été vue uniquement comme un loisir, elle joue aujourd'hui un rôle crucial pour éviter la prolifération d'espèces invasives et protéger les cultures agricoles. Coup de projecteur avec les sociétés de chasse de la commune sur une pratique méritant d'être mieux connue.

Nous nous souvenons tous du sketch des Inconnus, qui met en scène des chasseurs de « gallinette cendrée », expliquant à un journaliste la différence entre « le bon et le mauvais chasseur ». Si ce moment a fait rire toute la France à l'époque, il incarnait aussi les stéréotypes dont les chasseurs ont longtemps souffert. Une image qui n'a plus sa place aujourd'hui.

« Même si ça fait toujours plaisir de ramener un lapin, on ne chasse plus pour se nourrir, mais pour préserver un équilibre », explique Matthieu Le Goff, co-président de la société de chasse Saint-Hubert de Pen ar Parc Hir à Plouigneau. Au-delà d'être une simple activité récréative, la chasse est ainsi devenue un engagement envers la nature et les communautés environnantes.

Lutter contre la prolifération des sangliers

Les chasseurs locaux jouent un rôle essentiel pour réguler les populations d'animaux, notamment les sangliers dont la population a explosé. Cela est dû aux hivers plus doux, à une nourriture abondante et à l'absence de prédateurs naturels. « Ajoutez à cela le fait que ces animaux peuvent avoir jusqu'à

Tous les participants à une action de chasse doivent désormais porter un vêtement fluorescent orange (gilet, casquette, brassard) de façon à être bien visibles.



« Au-delà d'être une simple activité récréative, la chasse est ainsi devenue un engagement envers la nature et les communautés environnantes »

trois portées de 12 petits par an, on assiste à une prolifération de leur espèce ! » s'alarme Jean-Jacques Guinahet, trésorier de la société de chasse ignacienne depuis 40 ans. Ces sangliers craignent de moins en moins la présence humaine et pénètrent dans les villes, créant de gros dégâts sur les routes, dans les jardins, dans les cultures. Considérés comme des nuisibles, ils peuvent, à l'inverse du gibier, être chassés toute l'année, au-delà de la période réglementaire de chasse qui s'étend de septembre à février dans le département. Pour ne pas les laisser proliférer, des battues administratives sont initiées toute

l'année, à la demande d'agriculteurs et sur autorité du Préfet. Dans la commune, on abat entre 40 et 50 sangliers chaque année, soit deux fois plus qu'il y a deux ans.

Des chasseurs acteurs de la biodiversité

La chasse ne se limite pas à cette régulation des sangliers.

Une future Maison de la chasse

Portée par la mairie, une Maison de la chasse ouvrira en septembre 2025. « Les chasseurs vont y aménager leur atelier sous la forme d'un chantier participatif et la commune paiera les matériaux », précise Joëlle Huon, maire de la commune. Ce futur lieu servira de point de rencontre pour les

deux sociétés locales de Plouigneau et Lanleya et proposera des conditions sanitaires optimales pour la découpe du gibier. Une découpe qui, jusqu'ici, était bien souvent réalisée directement au domicile des chasseurs. Ce nouvel espace, construit en campagne, se veut un lieu de convivialité, favorisant les

échanges entre passionnés et les nouvelles générations. « Un jour il n'y aura peut-être plus de chasseurs, mais il faudra canaliser ces animaux sauvages qui prolifèrent et détruisent les cultures. Et ça coûtera bien plus cher à la collectivité que d'apporter ainsi notre aide aux chasseurs locaux », appuie Joëlle Huon.

Les chasseurs veillent également à maintenir l'équilibre d'autres espèces, comme celui des chevreuils. « Nous savons que nous devons pratiquer de manière responsable », confie Matthieu Le Goff. « La chasse aux chevreuils est réglementée : nous devons suivre un plan de chasse établi en fonction du cheptel sur un périmètre donné. Pareil pour les lièvres ». « Nous sommes contrôlés régulièrement. Si nous ne respectons pas les règles, ça s'apparente à du braconnage, le permis est retiré et le risque encouru peut aller jusqu'au tribunal », complète Gilles Launay, président de la société de chasse de Lanleya. À une époque, les chasseurs ne tiraient ainsi plus sur le renard, « parce qu'il n'y en avait plus assez alors qu'il est nécessaire à l'écosystème de la forêt ».

Une passion qui évolue

Les sociétés de chasse de la commune comptent plus de 100

ans d'histoire. Mais le nombre de chasseurs décroît dans leurs rangs, ils ne sont plus que 65 à Plouigneau aujourd'hui quand ils étaient 150 en 1980, et le défi aujourd'hui est de susciter l'intérêt des jeunes. « Nos effectifs vieillissent », reconnaît Jean-Jacques Guinahet. « Pourtant, la chasse, c'est bien plus que de tirer sur du gibier avec un fusil. C'est aimer être au contact de la nature, prendre le temps, pratiquer une activité physique », décrit Matthieu dont le père lui a transmis cette passion. Et puis « le plaisir de la traque, de débusquer l'animal, pour finalement le voir fuir, le laisser gagner la course, fait aussi partie de la beauté de la chasse », décrit Gilles Launay.

En valorisant la chasse comme un pilier de la gestion durable des espèces et des espaces, ces passionnés montrent qu'elle peut être une activité au service du bien commun, bien loin des clichés. ●

Pour une cohabitation harmonieuse entre chasseurs et promeneurs

Pour beaucoup, la chasse peut être considérée comme dangereuse. Pourtant, les chasseurs locaux font de la sécurité leur priorité. « Nos battues sont toujours signalées avec des panneaux, et nous portons des vêtements fluorescents pour être bien visibles », assure Gilles Launay.

Les chasseurs ne peuvent pas tirer à moins de 150 mètres d'une habitation et jamais en direction de celle-ci, d'une route, d'un chemin, d'une ligne téléphonique ou d'une voie de chemin de fer. De plus, chaque chasseur est tenu de suivre une formation tous les dix ans, avec des contrôles réguliers pour s'assurer du respect des règles en vigueur. « Le risque zéro n'existe pas », précise néanmoins Gilles Launay, « mais on dénombre de moins en moins d'accidents de chasse, alors que le nombre de sangliers et de battues augmente ».

CONSEILS AVISÉS POUR LES PROMENEURS ET CUEILLEURS EN PÉRIODE DE CHASSE :

- portez des vêtements voyants, de préférence fluorescents, pour être bien visibles ;
- manifestez-vous plutôt que de rester cachés si vous apercevez une battue ;
- respectez les panneaux de signalisation qui indiquent les zones de chasse.

ET EN BRETON

- **Vivre** : bevañ
- **Cohabiter** : kenvevañ (ou kenbevañ) : vivre collectivement
- **Chasser** : chaseal
- **Chasseur(s)** : chaseer (chaseerien)
- **Biodiversité** : bioliesseurter
- **Zone de chasse** : tachen chaseal
- **Prolifération** : liesadur (lies : multiple)
- **Sanglier(s)** : pemoc'h gouez (moc'h gouez)
- **Lièvre(s)** : gad (gedon)
- **Renard** : louarn
- **Chevreuil** : yourc'h

La gourmandise est un joli péché

À quarante ans, Roxane Delamare a fait un grand virage à 180° pour se lancer dans la boulangerie. Désormais, elle nous régale de ses pains et brioches au levain, mariant les goûts d'aujourd'hui aux techniques de panification d'antan.

✉ roxane@encor-boulangerie.fr
06 78 29 75 21
(possibilité de réserver son pain en amont)

9h un jeudi de novembre. Les derniers rayons de l'automne dorent les pains que Roxane et sa mère disposent sur leur étal place de la mairie. Des miches impressionnantes à la croûte bien dorée dans lesquelles on croquerait à pleines dents. « Des pains de 2 ou 3 livres, comme disent les anciens », sourit Roxane. Les marchés font partie du quotidien de la boulangère depuis cet été. Depuis qu'elle a créé Encor, son fournil bio. Encor pour « le plaisir d'en reprendre et la perpétuité dans l'art de faire son pain ». Pour plus de poésie, elle l'a préféré dans sa version vieux français.

« Je fais un pain sain à base de produits locaux et bio parce que ça a du sens pour moi. Mais ce qui m'importe le plus c'est son goût. »

Une boulangerie au Ponthou
Quand elle n'est pas sur les marchés de Lanmeur, Plouigneau ou Scrinac et Guerlesquin l'été, on la trouve occupée à doser, mélanger et pétrir dans l'hôtel d'entreprises du Ponthou. « Quand j'ai appris auprès de Morlaix Communauté qu'un local s'y libérait, j'ai sauté dessus ! » Pour démarrer rapidement, elle y a installé un petit atelier de production artisanal sans superflu. Chaque lundi soir, elle ouvre la porte de son fournil pour vendre en direct. Elle livre aussi déjà quelques revendeurs, comme l'épicerie C'est pas mes oignons à Plouigneau. Ses bons débuts la confortent. « Je ne parviens pas encore vraiment à me dégager un salaire, mais mon



développement est bon et j'ai la certitude que ça va continuer ». D'autant que le chemin n'était pas forcément tout tracé pour l'entrepreneuse.

Un besoin de sens

Avant de se lancer dans la boulangerie, Roxane a fait des études de droit, puis exercé 15 ans dans la communication. Bien que stimulée par des missions alignées avec ses valeurs (elle fait même partie de l'équipe de campagne de la candidate écologiste aux dernières régionales !), elle finit par ne plus y trouver de sens. « J'avais l'impression d'embellir des choses qui ne le méritaient pas toujours ». Elle vit alors à Rennes avec son compagnon et leur fille, mais ils rêvent de campagne. Avec ses grands-parents de Pordic, c'est dans le Trégor que se nichent ses souvenirs de vacances. La quête de ce qui serait d'abord une maison de vacances les mène à Botsorhel. Ils y trouvent une grande longère pour réunir famille et amis et se contentent d'abord d'allers-retours. Avant d'y poser définitivement leurs



Pour laisser à Roxane plus de temps à la production, c'est désormais sa maman, Bénédicte, médecin à la retraite, qui assure le marché de Plouigneau le jeudi matin. Elle y vend les gros pains essentiellement à la coupe. Des quarts, des demis, et voire même une simple tranche si ça suffit !

La gourmandise avant tout

Animée par l'envie de réussir le meilleur pain, elle teste et reteste incessamment. « Je fais un pain sain à base de produits locaux et bio parce que ça a du sens pour moi. Mais ce qui m'importe le plus c'est son goût. Je veux qu'il soit gourmand, et que ce soit d'abord pour ça qu'on vienne chez moi ». Bannissant la levure, elle n'utilise que du levain qu'elle cultive avec amour. De son four sortent de gros pains complets, à l'épeautre, au seigle... mais aussi des viennoiseries, des moelleux, des brioches. Son défi ? Produire des recettes savoureuses, mais accessibles, en limitant les œufs et le beurre.

valises en 2021. Roxane veut alors « contribuer à [sa] petite échelle à rendre vivant le territoire sur lequel [elle s']installe ».

Une reconversion audacieuse

Une idée germe justement. Depuis des années déjà, elle fait son pain. Et le pain, c'est une histoire de famille chez les Delamare. Son arrière-grand-père tenait la boulangerie de Pordic et sa grand-mère y a travaillé jeune fille. De son héritage familial, elle retient aussi le sens de l'accueil, du partage et le plaisir pris à cuisiner pour les autres. « À force d'en faire des quantités pour mes proches, je me suis dis que je pourrais en faire profiter d'autres ! » Celle qui n'a pas oublié de garder les pieds sur terre se forme alors à l'entrepreneuriat. « Je réalise que j'ai déjà touché à beaucoup de choses dans ma vie et que toutes ces compétences vont m'être utiles ». Il lui manque quand même les bases de la boulangerie, aussi, déterminée, elle obtient son CAP en candidat libre en 2023. « J'étais loin de maîtriser tout le matériel spécifique du métier, mais ma volonté et mon projet ont séduit ».

Une vie alignée

À l'approche de Noël, elle fourmille d'idées : des brioches à la cannelle,



Roxane privilégie un maximum de travail artisanal. « Je n'utilise pas de pétrin, pour être à l'écoute de mes pains et mettre tous mes sens en éveil ». Elle pétrit même ses brioches à la main, défiant ceux qui l'en avaient dissuadée : « C'est bien plus compliqué d'incorporer le beurre ainsi, mais j'ai tenu bon ! »

du pain d'épices à l'ancienne, avec un levain aux épices et au miel. Car Roxane ne compte pas en rester là : « je veux proposer de nouvelles recettes et développer mes points de vente ». Et pourquoi pas, peut-être, ouvrir aussi un jour sa propre boutique...

Et le pain, c'est une histoire de famille chez les Delamare.

En attendant, tout lui plaît dans son nouveau quotidien : « mettre mes mains dans le pain, mais aussi penser mon site internet, faire de la vente, de la logistique... ». Si elle a retrouvé le temps qui lui manquait ? « Pas vraiment, mais je me suis créé un rythme qui me convient bien ». Elle ne travaille pas le week-end, ne se lève pas aux aurores et arrive à programmer des vacances. Et puis, « l'accueil au Ponthou et sur le territoire a été super ! J'ai trouvé une tranquillité d'esprit et de vie ici ».

Résidence du Kreizker

Lieu de vie, de rencontres et d'ouverture sur la cité

Le Kreizker, maison de retraite médicalisée, accueille depuis 2016 soixante-dix résidents. Cette structure a su, au fil du temps, parfaitement s'adapter aux évolutions réglementaires et sociétales qu'implique la prise en charge du grand âge. Loin des clichés habituels sur les maisons de retraite, cette résidence est un espace chaleureux, ouvert, intégré dans la vie communale. Découverte...

Les 70 résidents, (deux tiers de femmes, âge moyen 85 ans, et un tiers d'hommes, âge moyen 82 ans) sont répartis sur quatre unités aux doux noms bretonnants, An Douar, Ar Goat, Ar Mor, Ar Menez. Chacune d'entre elles comporte entre 17 et 18 lits. An Douar est une Unité de Vie Protégée. Ce service spécialisé permet d'accueillir des personnes atteintes de troubles cognitifs graves, maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, qui ont besoin de vivre dans un milieu protégé. Il permet un accompagnement dans un cadre sécurisé et une architecture adaptée.

Un chez soi dans un chez nous

Chaque unité dispose d'un espace de restauration et de chambres, toutes individuelles (23 m²), équipées de douches à l'italienne.

Cet établissement à taille humaine, très lumineux, a été parfaitement entretenu depuis sa création, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les jardins sont un lieu de promenade facile d'accès et sécurisant.

Une équipe pluridisciplinaire de cinquante et une personnes (infirmière coordinatrice, infirmières, aides-soignantes, psychologue, auxiliaires de vie sociale, enseignante d'activité physique adaptée,

assistante de soins en gérontologie, animatrice) assume au quotidien, le bien-être, la qualité des soins et l'animation. Le pôle logistique est lui composé de trois agents dont deux cuisiniers (les repas sont réalisés sur place, ce qui est devenu assez rare en EHPAD, il faut le souligner), d'une lingère et d'un agent technique. Le

secteur administratif est assuré par trois agents.

À cela s'ajoutent des conventions et des partenariats avec notamment des médecins, un ergothérapeute, un diététicien, des kinés, et le Centre Hospitalier des Pays de Morlaix en matière d'hygiène, etc. Au-delà des prestations classiques (hôtellerie,

restauration, ménage, coiffeur, pédicure...), la vie sociale est un élément central du quotidien des résidents.

« Rester un citoyen à part entière au travers des rencontres et d'activités qui ne soient pas "réservées" exclusivement aux personnes de l'EHPAD ».

S'ouvrir sur la cité, renforcer les liens intergénérationnels

Le service animation, avec l'aide de plusieurs bénévoles, propose de nombreuses activités : jeux de société, atelier tricot, jardinage, « café papote », médiation animale, lecture du journal, ping-pong, badminton, sorties à la piscine, atelier danse sur chaise, potager intergénérationnel avec les élèves de l'école Ste-Marie et le Centre de Loisirs...

Dans le cadre du dispositif « argent de poche » (dispositif qui permet aux jeunes de notre commune âgés de 15 à 17 ans de s'impliquer dans la vie de la cité), de très nombreux ateliers sont réalisés avec les résidents. Ateliers pâtisserie, animations goûters d'anniversaires, ponçage et vernissage de la vitrine de la future « petite boutique », création de petits personnages pour vente au marché de Noël, etc. Ces activités,

au cœur de la résidence, rencontrent beaucoup d'intérêt auprès de nos jeunes.

Toujours en quête d'idées nouvelles et de projets originaux, la résidence vient de créer sa « petite boutique » accompagnée du soutien de l'association des familles « Yaouankiz Gwechall ». Un stock de produits d'hygiène ainsi que des produits « plaisirs » (petits gâteaux, biscuits, thé...) est proposé à prix coûtant. Cela contribue à redonner de l'autonomie aux résidents sans dépendre des familles.

Et pour demain, le projet de créer un bar participatif est lancé. L'objectif étant d'ouvrir l'établissement aux habitants de la commune et au-delà. Attirer et faire découvrir au plus grand nombre la structure en équipant ce lieu de jeux pour les plus jeunes, bar avec boissons fraîches, machine à café professionnelle, distributeurs de glaces à l'italienne...

Des familles associées à la vie de la résidence

Le Conseil de Vie Sociale

C'est une instance institutionnelle composée de représentants élus des résidents et des familles qui donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions liées au

Une nouvelle direction

Jean-Christophe Coumes assure la direction de l'établissement depuis le 21 mai 2024. Précédemment, il occupait la même fonction au sein de la maison de retraite de Carantec. Titulaire d'un Master2 en gestion de structures médico-sociales, M. Coumes a commencé sa carrière en tant que chef de service éducatif avant de devenir responsable financier puis directeur d'EHPAD.

« Conscient des problématiques liées au secteur du grand âge, j'ai découvert avec enthousiasme une équipe professionnelle très engagée pour le bien-être de nos aînés. Le soutien des élus est sans faille et les différents partenaires sont réactifs et efficaces, ce qui nous permet de mener à bien de nombreux projets ».

Le Kreizker est un établissement public territorial entrant dans la catégorie des établissements médico-sociaux. Son directeur est nommé par la présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

Son conseil d'administration, instance décisionnelle, définit la politique générale de l'établissement. Il est présidé par le Maire de la commune et se réunit au moins quatre fois par an.

Une commission d'admission se réunit une fois par mois afin d'examiner les dossiers de demande d'admission. Elle est composée du directeur, de l'infirmière coordinatrice, de la psychologue, du gestionnaire de l'accueil des résidents et d'un élu du CCAS.

Et un chat ! Un soixante et onzième résident s'est invité... Faute de chambres disponibles, il occupe bien pacifiquement, du moins pour le moment, le bureau du directeur !

« Rester un citoyen à part entière au travers des rencontres et d'activités qui ne soient pas "réservées" exclusivement aux personnes de l'EHPAD »

fonctionnement de la résidence. Trois représentants des familles y siègent ainsi que quatre à cinq représentants des résidents, un représentant du personnel et un représentant du Centre Communal d'Action Sociale. La présidence est assurée par un résident. Il se réunit quatre fois par an.

L'association des familles (Yaouankiz Gwechall)

C'est une association autonome de type loi 1901, qui n'est pas régie par la réglementation des Établissements Médico-Sociaux. Ses membres participent activement à la vie de la structure et maintiennent des liens essentiels avec tous les professionnels concernés. ●



À Plouigneau, on est chaud pour un avenir durable !

La commune se lance dans un ambitieux projet de réseau de chaleur avec l'installation d'une chaudière bois. Dès septembre 2025, ce nouveau système alimentera plusieurs équipements municipaux grâce à une ressource locale : le bois. L'objectif ? Tendre vers une autonomie énergétique durable en réduisant la dépendance aux énergies fossiles.

La réflexion autour de la création d'un réseau de chaleur à Plouigneau, déjà inscrite au programme de l'équipe municipale en 2020, se concrétise. L'envolée des prix de l'énergie, exacerbée par le conflit en Ukraine, a révélé la vulnérabilité des communes dépendantes des énergies fossiles, notamment du gaz. À Plouigneau, où la plupart des bâtiments communaux reposent encore sur ce type d'énergie, la situation a poussé la municipalité à agir rapidement.

« Nous avons vite compris qu'il fallait accélérer pour maîtriser nos factures et améliorer notre autonomie énergétique en développant notre propre réseau de chaleur », explique Joëlle Huon, maire de Plouigneau. Cette ambition s'inscrit dans la dynamique portée par Morlaix Communauté avec son projet de réseau de chaleur « Coat Bro Montroulez » et vise à respecter les exigences du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Coopérer avec les agriculteurs

Le futur réseau de chaleur sera basé sur une chaudière alimentée grâce à une ressource locale : le bois plaquettes. « Notre objectif

est de collaborer étroitement avec les agriculteurs et d'exploiter les ressources de bois, en définissant un plan de gestion concerté avec l'Office National des Forêts », précisent Joëlle Huon, maire, et Thierry Huon, adjoint aux travaux. L'idée n'est pas de couper des arbres pour les remplacer, mais d'optimiser l'usage des bois issus des élagages et des tailles, souvent sous-exploités.

Des inventaires sont en cours pour identifier les parcelles exploitables. L'approvisionnement pourrait être centralisé à Coat Bro Montroulez, où le bois serait séché et traité pour obtenir un produit sans terre ni cailloux, avec une hygrométrie optimale. Cette filière locale pourrait ainsi fournir un bois de qualité aux installations communales.

Un réseau pour 6 bâtiments publics

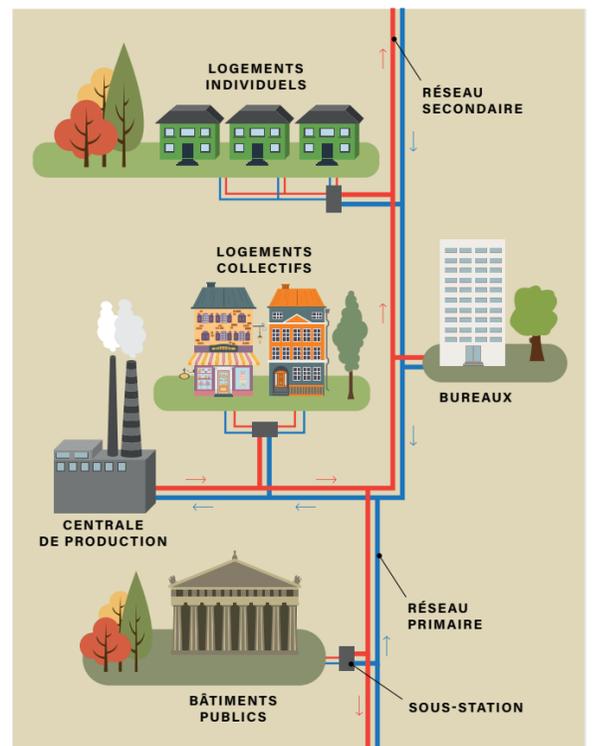
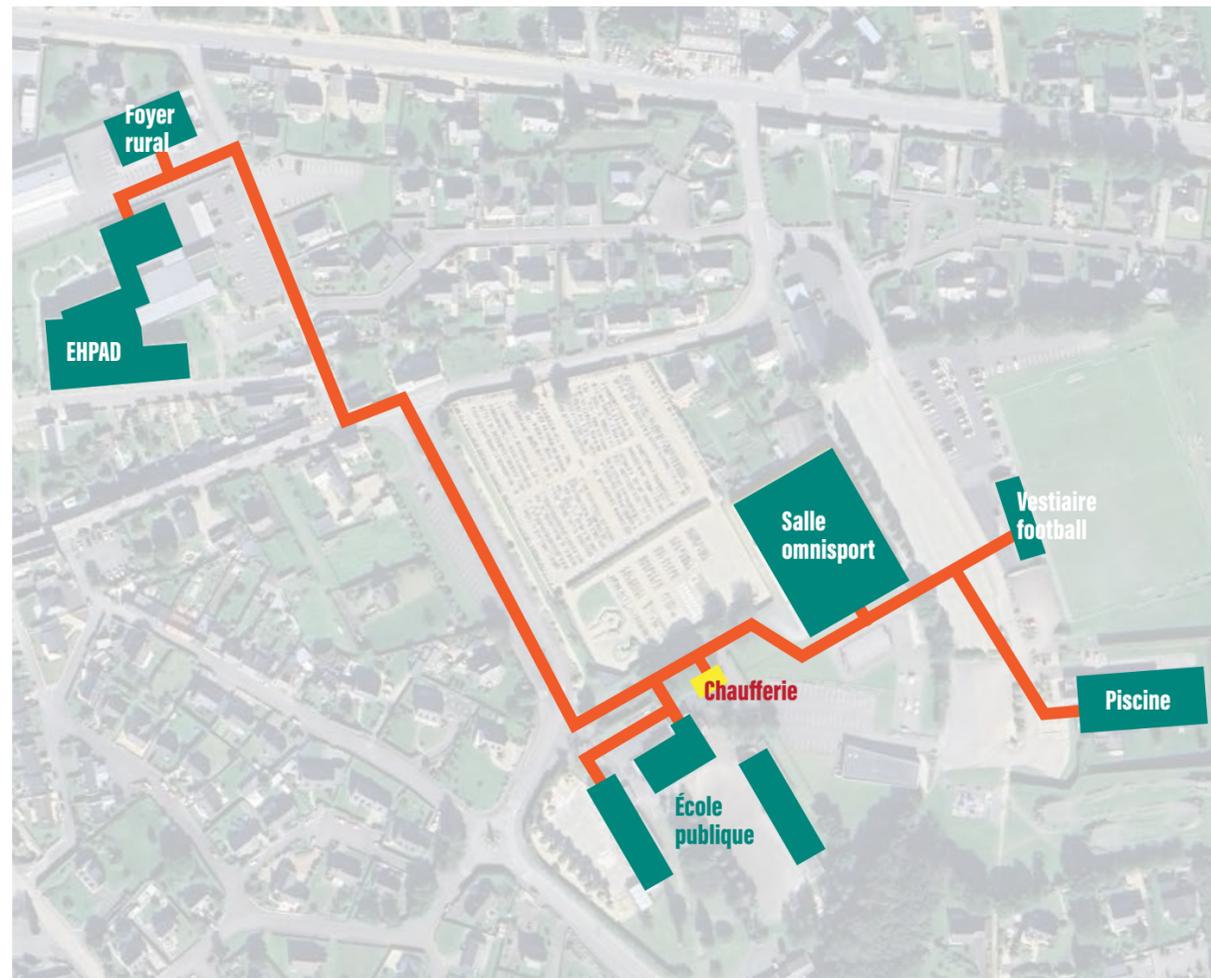
Le projet prévoit l'installation de deux chaudières à bois de 150 kW chacune, accompagnées d'une chaudière à gaz de 700 kW en secours, assurant ainsi une continuité de service obligatoire pour les bâtiments sensibles comme l'école et l'EHPAD. La piscine, étant le plus gros consommateur d'énergie de la commune, sera

également raccordée au réseau. Celui-ci desservira l'école de Lannelvoëz, la piscine, la salle de sport, les vestiaires de foot, l'EHPAD et le foyer rural. Cette organisation vise à minimiser les pertes thermiques en limitant la distance entre la chaufferie et les bâtiments à chauffer. « Plus les tuyaux sont longs, plus il y a de déperditions, ce qui réduit la rentabilité économique du projet. C'est pourquoi il n'est pas possible de chauffer l'ensemble des équipements de la commune à partir d'un seul réseau de chaleur », précisent les élus.

Le chantier, prévu pour s'étendre de fin 2025 à 2027, est encadré par le bureau d'études carhaisien BETDI. Les études de faisabilité, déjà bien avancées, laissent entrevoir des économies d'énergie significatives pour la commune.

Diversifier les sources d'énergie

Face à la hausse des coûts



Ce schéma illustre le fonctionnement depuis la chaufferie centrale jusqu'aux différents bâtiments connectés via des tuyaux souterrains pour la distribution d'eau chaude, avec un système de retour pour réutiliser l'eau refroidie. Cela montre également comment chaque bâtiment utilise une sous-station pour transférer la chaleur aux équipements internes.

1. Production de chaleur (Chaufferie centrale)

- o La chaleur est générée dans une chaufferie centrale qui utilise le bois plaquettes comme source d'énergie
- o La chaufferie produit de l'eau chaude à haute température.

2. Réseau de distribution (Tuyaux souterrains)

- o L'eau chaude est transportée à travers des tuyaux souterrains isolés pour minimiser les pertes de chaleur.
- o Ces tuyaux sont généralement constitués de deux conduites parallèles :
 - Aller : l'eau chaude est envoyée vers les bâtiments.
 - Retour : l'eau refroidie est renvoyée à la chaufferie pour être réchauffée.

3. Sous-stations de transfert dans les bâtiments

- o Chaque bâtiment raccordé (école, piscine, EHPAD, etc.) possède une sous-station de transfert.
- o Cette sous-station transfère la chaleur de l'eau du réseau aux systèmes de chauffage du bâtiment (radiateurs, planchers chauffants, etc.).
- o L'eau refroidie retourne ensuite à la chaufferie pour être à nouveau chauffée.

4. Système de contrôle et de gestion

- o Un système de régulation permet d'ajuster la production de chaleur en fonction des besoins des bâtiments, ce qui optimise la consommation d'énergie.

énergétiques, notamment pour des équipements comme l'EHPAD, dont les factures ont triplé entre 2022 et 2023, la commune mise sur la diversification de ses sources d'énergie pour réduire sa dépendance aux énergies fossiles.

Plouigneau explore ainsi aussi d'autres pistes pour améliorer l'efficacité énergétique de ses infrastructures. La salle omnisports pourrait être équipée de panneaux photovoltaïques et d'un système solaire thermique pour chauffer l'eau. La crèche bénéficie déjà de panneaux solaires qui alimentent une pompe à chaleur, tandis que ses murs intègrent des matériaux écologiques tels que le bois-paille.

Depuis 2023, l'accueil de l'écomusée est également chauffé grâce à une pompe

à chaleur. Par ailleurs, une rénovation énergétique de l'école de la Chapelle-du-Mur a permis, avant la crise énergétique, de remplacer l'ancienne chaudière au fioul par deux chaudières à granulés.

Un modèle de transition

L'ADEME soutient financièrement la réalisation de ce projet. De plus, la vente d'énergie aux équipements municipaux comme la piscine et l'EHPAD permettra d'amortir les investissements sur le long terme.

Avec ce réseau de chaleur et ses initiatives en faveur des énergies renouvelables, Plouigneau affiche sa volonté de devenir un modèle en matière de transition énergétique. Un pari audacieux pour un futur plus vert et plus résilient. ●

Service voirie

Une équipe sur le terrain !

Assurer la sécurité sur les routes de la commune, en veillant à la protection des équipes et à la prise en compte des nouveaux enjeux de protection de la biodiversité. Quand Régis Noan, responsable de la voirie au sein des services techniques, nous présente les activités de l'équipe, les objectifs sont vite identifiés.

TROTTOIRS, QUI FAIT QUOI ?

Les propriétaires, ayant immédiatement accès sur la voie publique, doivent réaliser le nettoyage le long des façades et sur toute la largeur des trottoirs, ainsi que l'entretien des accotements jusqu'au fossé inclus (arrêté municipal 2023/Div/057).

1. Ensemble des opérations ayant pour but de nettoyer.

Depuis qu'il a pris le relais du connu de tous Laurent Merrer, ils sont cinq avec David, Jean-Paul, Patrick et Vincent à œuvrer au quotidien pour entretenir les 156 km de routes communales et les 187 km de chemins communaux (exploitation, randonnée et forestiers). « Dans l'équipe chacun a son domaine de prédilection car on ne s'improvise pas conducteur de tractopelle ou d'épareuse mais la polyvalence est une qualité cultivée dans le service », précise Régis. La connaissance du matériel permet de gérer l'entretien courant des engins et de procéder à des opérations de maintenance.

Sécuriser le réseau et les usagers

« Les routes ont une durée de vie de 15 ans environ. Elles souffrent du passage d'engins plus importants, plus lourds. En prendre soin c'est prolonger leur usage ». Face à ce constat, l'équipe procède à un ensemble d'opérations préventives : dérasement des accotements,

curage des fossés et débouchage des buses et bouches d'évacuation des eaux pluviales. Le but est « d'intervenir avant que la structure de la route ne soit touchée et ne nécessite des travaux plus importants ». Pour les réparations ponctuelles (fissures ou nids de poule), les opérations curatives sont réalisées à base d'enrobé. Chaque année, après un repérage sur le terrain, plusieurs voies sont refaites par une entreprise prestataire. L'équipe intervient également sur les chemins d'exploitation (empierrement et élagage) pour permettre un accès aux agriculteurs mais également aux vététistes et aux promeneurs.

Sécuriser, c'est veiller également au quotidien à la présence de la signalisation routière car « la responsabilité de la commune peut être engagée si des panneaux sont manquants ou dégradés. Régulièrement, on réinstalle donc des panneaux qui ont pu être abîmés ou volés et on procède à leur nettoyage s'ils sont sales ou tagués. Tout cela prend du temps

et a un coût non négligeable pour la commune ». Cela concerne aussi la sécurisation des animations comme le marché, les pardons ou des événements sportifs comme les courses cyclistes sur lesquelles « nous devons être irréprochables sur la sécurité des sportifs comme celle des spectateurs ». Si le calendrier le permet, « nous intervenons sur certains travaux en régie comme nous l'avons fait pour l'aménagement du site des services techniques ou celui du parking du plan d'eau », poursuit Régis. Pour les travaux menés par des entreprises extérieures, les équipes, en lien avec Emmanuelle Gasco pour la partie administrative, travaillent en amont sur les permissions de voirie, les arrêtés de circulation.

Faire différemment pour protéger la biodiversité
Temps fort de l'activité annuelle, le travail d'éparage (taille,

débroussaillage et fauchage des bords de voies) qui « occupe deux agents à temps plein durant quasiment 7 mois » a évolué ces dernières années. Les travaux démarrent désormais plus tard, vers mi-mai, et se font en trois passages jusqu'à décembre. Ces fauches tardives sont une orientation assumée par l'équipe municipale pour « permettre aux espèces animales et végétales de réaliser leurs cycles en respectant par exemple la nidification des oiseaux ». Les fossés sont également concernés et, afin de ralentir un ruissellement trop rapide des eaux pluviales, les curages sont adaptés pour faciliter la pénétration plus rapide des eaux dans les sols.

Du quotidien à l'exceptionnel

Les événements climatiques bouleversent parfois notre

quotidien mais également celui des services techniques. Dans le bureau, à côté des plannings, sont toujours affichés les articles de presse relatant la mobilisation exemplaire des équipes lors du dernier épisode intense de neige qui avait bloqué de nombreux camions sur la RN 12. Plus récemment, la tempête Ciaran (nov. 2023) a causé des dégâts importants dans la commune et laissé de nombreuses routes entravées par des arbres ou d'autres débris. Dans ces situations exceptionnelles, « l'important est d'agir vite pour dégager les voies pour permettre la circulation des secours, des usagers ou des équipes intervenant sur les réseaux électriques et de procéder à toutes les coupes nécessaires afin d'éviter les chutes d'arbres ou de branches dans les jours qui suivent ». Et avec toujours, comme devise, « la sécurité des usagers, toujours la sécurité ». ●

De gauche à droite, PODER Patrick, NOAN Régis, TOUDIC Vincent, NEDELLEC Jean-Paul, HENRY David



ADAPTEZ VOTRE CONDUITE

Les agents intervenant sur les routes communales sont vulnérables. Ils ont appris à se protéger par la pose de signalisations adaptées et par une vigilance accrue aux heures de circulation denses. Ils restent néanmoins confrontés à des incivilités routières qui peuvent les mettre en danger.

À l'approche de ces panneaux, prenez conscience que les agents interviennent pour améliorer votre sécurité. Adaptez votre conduite et votre vitesse. Merci pour eux !

Entreprises

Exonérations et aides à saisir

Parfois peu connu et donc peu sollicité, un panel d'aides peut accompagner l'implantation ou le développement des entreprises de la commune.

Exonérations grâce au label « France Ruralités Revitalisation »

Une fois n'est pas coutume, c'est une bonne nouvelle venue de la loi de finances pour 2024. Plouigneau, comme Botsorhel, Plouégat-Guerrand et Guerlesquin, sont désormais classées en zone "France Ruralités Revitalisation"

(FRR). C'est une véritable opportunité pour les entreprises qui souhaitent s'implanter sur la commune car elles bénéficieront d'importantes exonérations.

Côté fiscal, les nouvelles entreprises se verront exonérées d'impôts sur les bénéfices, en intégralité pendant 5 années puis de manière dégressive sur les 3 exercices suivants. Parallèlement, Morlaix Communauté a voté l'exonération de cotisation foncière des entreprises (CFE) durant 8 ans (dont 5 ans à 100 %). Enfin, la commune apporte sa pierre à l'édifice avec le vote en conseil municipal de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties à partir du 1^{er} janvier 2025. Pour être éligible, il vous faudra créer ou reprendre une entreprise entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2029, être soumis à un régime réel d'imposition, exercer une activité industrielle, commerciale, artisanale ou libérale et employer moins de 11 salariés.

Côté social, les avantages concernent l'exonération de cotisations patronales d'assurance sociale et d'allocations familiales pendant 12 mois du 1^{er} au 50^e salarié. L'éligibilité est conditionnée au contrat du salarié (CDI ou CDD de 12 mois minimum) avec une rémunération inférieure

au SMIC. Le bon contact reste les services de l'URSSAF.

Commerçants et artisans accompagnés

L'accompagnement de l'installation ou du développement commercial fait l'objet d'une attention toute particulière avec notamment trois dispositifs mobilisables pour des projets dans les centres-bourgs.

Le Pass commerce & Artisanat* permet aux commerçants et artisans situés en périmètre de centralité d'obtenir une subvention de 30 % du montant des travaux, plafonnée à 7 500 € (montant minimum d'investissement : 6 000 € HT). Cette aide est versée à 50 % par Morlaix Communauté, à 30 % par la Région Bretagne et 20 % par la commune qui a choisi de soutenir ce dispositif. Les travaux peuvent concerner l'aménagement du point de vente, les mises aux normes (hygiène ou électrique), le volet numérisation et digitalisation (site internet, logiciel de caisse...) ou les investissements réduisant l'impact environnemental (économies d'énergie...). À Plouigneau, trois commerçants du centre ont pu trouver dans ce dispositif un accompagnement financier pour leur développement.



La couveuse de commerce* soutient, quant à elle, les projets grâce à une aide financière au loyer couplée à un accompagnement des porteurs de projets durant 3 années.

Le Boost Commerce & Artisanat* permet aux commerçants et artisans de bénéficier d'un accompagnement individualisé pour définir leur stratégie commerciale, avec une prise en charge de la prestation par Morlaix Communauté à hauteur de 80 %.

Avant de lancer tous travaux ou pour tous renseignements, rapprochez-vous du service relations entreprises de Morlaix Communauté au 02 98 15 31 76 ou relation.entreprise@agglo.morlaix.fr

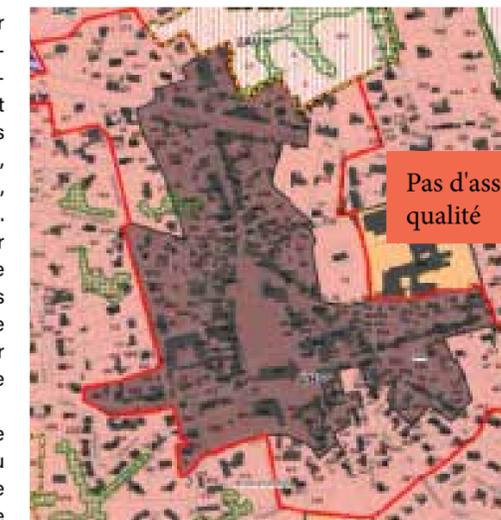
Vers une protection du linéaire commercial ?

Le maintien des activités commerciales dans nos cœurs de bourg est une préoccupation forte. Ainsi, à l'instar de Morlaix et de Plougasnou, l'équipe municipale réfléchit à la mise en place d'un linéaire de protection commerciale.

Ce dispositif a pour objectif d'identifier un ensemble de rues du centre-bourg sur lesquelles les rez-de-chaussée des constructions doivent être uniquement affectés à des activités commerciales, de services, artisanales, de santé, culturelles, sociales ou encore associatives. Les objectifs sont clairs : conserver les cellules commerciales du centre pour favoriser l'accueil de commerces ou d'activités de services, éviter de créer des ruptures de linéaires pour conserver une image commerciale attractive.

Dans le même esprit, sur notre commune, la Politique Locale du Commerce, établie à l'échelle de Morlaix Communauté, oriente l'implantation des commerces de moins de 200 m² de surface de vente dans le centre-bourg. L'équipe municipale en convient et privilégie l'implantation aux commerces de proximité sur les axes de circulation qui capteraient des flux de clientèle au détriment de notre offre de centralité. ●

* sous réserve de répondre aux critères d'éligibilité des dispositifs



Pas d'assez bonne qualité

LA « CENTRALITÉ » DE LA COMMUNE est définie au sein du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (Plui). C'est au sein de ce périmètre (en rouge sur le plan ci-contre) que sont mobilisables les accompagnements des commerçants et artisans (pass' commerce, couveuse). Ce périmètre est également celui privilégié pour l'implantation de commerces de proximité (jusqu'à 200 m² de surface de vente).



Ti Poupig ouvre ses portes, bienvenue !

L'inauguration de la crèche municipale le 21 décembre 2024 aura constitué un moment fort en affirmant la position de Plouigneau comme chef-lieu de canton et en justifiant son label de « Petite ville de demain ».

Une nécessité sociale pour répondre aux besoins des parents et pallier les limites et les difficultés rencontrées par l'actuelle halte-garderie. L'offre s'en trouvera nettement améliorée en permettant l'accueil de 18 enfants, de deux mois à trois ans révolus, tout au long de la semaine du lundi au vendredi. Une capacité susceptible d'évoluer à l'avenir jusqu'à 24 places.

Une construction écologique. La municipalité a souhaité créer un établissement emblématique non énergivore en choisissant un mode de chauffage adapté et en privilégiant les matériaux biosourcés (isolation paille/bois) respectant les recommandations du label E+C-. Celui-ci mesure les performances des bâtiments en énergie positive, et en réduction carbone sur un cycle de 50 ans depuis la conception jusqu'à la démolition. Le bâtiment obtient un très bon classement en raison d'une consommation d'énergie inférieure de 20 % à la norme RT 2012

Un projet mené en collaboration avec les services de la Caisse d'allocations familiales et

de Morlaix Communauté pour un projet d'établissement nouveau d'accueil jeune enfant (EAJE) sur la commune de Plouigneau. Le projet inclut un bureau pour le Relais petite enfance et un espace d'accueil collectif dédié à ses animations et pour les assistantes maternelles. Des passerelles seront aussi créées entre la crèche, l'ALSH et les écoles pour permettre aux plus grands de découvrir leurs futurs lieux d'accueil dans de bonnes conditions.

Une gestion en délégation de service public. La gestion d'un tel équipement nécessite des capacités techniques de gestion et de personnels très qualifiés dans ce domaine, ce dont ne dispose pas la commune actuellement. Un contrat de concession pour la gestion et l'exploitation du multi-accueil, a été conclu avec People and Baby à compter du 15 janvier 2025 jusqu'au 31 août 2029. La gestion se fera dans le respect de la réglementation, des droits et de la sécurité des enfants, des familles et des tiers, des biens et des locaux mis à disposition et ce dans une parfaite transparence technique et financière. Le contrat prévoit

un nombre d'agents équivalent temps plein adapté à la gestion du service, avec un cuisinier et un agent polyvalent. Des heures de présence de médecins et de psychologues sont également prévues. La directrice a été recrutée fin novembre par le délégataire en concertation avec la commune, et l'équipe est désormais au complet.

Un partenariat financier. Le coût prévisionnel actualisé du projet est de 1 551 868 €, pour lequel la municipalité a recherché et obtenu des accords de cofinancement, CAF : 510 000 €, État : 230 000 €, Région : 160 000 €, Département : 175 000 €, Morlaix Communauté : 163 000 €. Le coût total à la charge de la commune sera donc de 313 048 €, soit environ 20 % du coût total de l'opération.

Au service de la population. Au final, cela donne un joli cocon pour l'accueil de la petite enfance sur notre territoire, tout en marquant clairement la volonté de la municipalité de dynamiser la commune par l'accueil de nouvelles familles, et particulièrement les populations les plus jeunes. ●

JUIN

DÉCÈS

- Le 12, Maria CHOTIER, 93 ans épouse LE CARBOULLEC
- Le 19, Raymonde LEBONNOIS, 88 ans épouse THOMAS
- Le 19, Anne LE BIHAN, 70 ans
- Le 23, Joëlle LE BER, 80 ans épouse REDOU
- Le 25, Mauricette DAVAZE, 101 ans veuve LE LIDEC

MARIAGES

- Le 1^{er}, LESAGE Franck et LAMBOURDIÈRE Fanny
- Le 1^{er}, COUSSANTIER Jordan et GERMOGLIO Emeline
- Le 15, LE MASLE Christophe et NÉDELLEC Anaïs
- Le 22, FIGUIER Emile et GENDRON Stéphanie

NAISSANCE

- Le 6, Giulia HAMON

JUILLET

DÉCÈS

- Le 4, Roland PROUFF, 76 ans
- Le 14, Michèle LABAT, 80 ans Veuve GUEGUEN
- Le 24, Yvonne DOHER, 91 ans Veuve GUÉGUEN
- Le 24, Jean GEFFROY, 81 ans
- Le 25, Gilbert LE PICHOURON, 81 ans

MARIAGES

- Le 12, GODART Christopher et LE GALL Marina
- Le 20, QUEVARREC Nicolas et LE VERGE Paméla

NAISSANCES

- Le 4, Arya COUSSANTIER
- Le 9, Marley LE BRAS
- Le 9, Laël EUZEN
- Le 10, Talya DAYMA
- Le 16, Ethan BRIAND
- Le 27, Liam TANGUY DUFUS

AOÛT

DÉCÈS

- Le 17, Arsène LACHUER, 72 ans

MARIAGES

- Le 3, GOARDON Christophe et MORVAN Colette
- Le 17, HUON Jean-Charles et LE GOFF Pauline

NAISSANCE

- Le 18, Constance LE LAY

SEPTEMBRE

DÉCÈS

- Le 10, Eliane LE ROUX, 68 ans Veuve CORRE
- Le 21, Patrick CRENN, 64 ans
- Le 23, Jocelyne HERVÉ, 67 ans

MARIAGE

- Le 21, NOAN Jérémy et TROADEC Clémence

NAISSANCES

- Le 8, Léandre AUFFRET
- Le 15, Diego FIGUIER

OCTOBRE

DÉCÈS

- Le 17, Yves SALAUN, 96 ans
- Le 29, Odile GEFFROY, 73 ans épouse TREDAN

NAISSANCES

- Le 10, Ellie MOUSTER
- Le 17, Jules MOAL
- Le 20, Pierre FLOT
- Le 22, Augustin THÉLIN

NOVEMBRE

DÉCÈS

- Le 1^{er}, Yvonne COLAS, 95 ans veuve COTTY
- Le 1^{er}, Jeanne LE MEUR, 96 ans veuve MORIN
- Le 1^{er}, Jeanne GUYADER, 71 ans veuve TOUDIC
- Le 26, Mikael BOURHIS, 57 ans

NAISSANCES

- Le 2, Léonie BONIFAY GAËL
- Le 4, Aaron GUIBOURG
- Le 7, Tyana GODIN
- Le 13, Alba HAMON

L'OPPOSITION

NAUFRAGE, NAUFRAGEURS, NAUFRAGÉS

NAUFRAGE

Plus de 3000 milliards de dette ! Plus de 170 milliards de déficit public pour 2024 !! La **FRANCE** se noie dans un abîme financier de dépenses publiques. Une hydre qui absorbe plus de 57% du produit intérieur brut.

NAUFRAGEURS

Au littéraire les naufrageurs sont les personnes qui provoquent la ruine.

Dans ce chapitre, le nom qui s'impose, est celui de l'**ETAT**. Une simple formule résume le sujet, le fameux : «**QUOI QU'IL EN COÛTE**» un slogan aussi stupide que le sont les affirmations de médiathèque ou de transports «**GRATUITS**».

NON, mille fois NON. Un ETAT ne peut indéfiniment emprunter de l'argent sans un jour ou l'autre être déclaré en faillite, comme l'on été la GRECE ou le PÖRTUGAL dans un passé récent.

Mais en matière de dilapidation d'argent public, l'ETAT n'est pas le seul NAUFRAGEUR, les Collectivité locales participent à

notre banqueroute sans états d'âme.

Si nous reprenons les choix financiers actuels («bis repetita placent», les choses répétées plaisent) de notre chère commune de PLOUIGNEAU, les exemples sont patents :

-SIX CENT MILLE EUROS (600.000€) pour le hameau dit «léger» de l'avenue Mal Leclerc, et en prime 7 terrains à bâtir supprimés,

- TROIS MILLIONS DEUX CENT MILLE EUROS (3.200.000€) pour la rénovation du complexe sportif, et PLOURIN LES MORLAIX envisage la même opération pour QUATRE MILLIONS D'EUROS (4.000.000€) ensemble SEPT MILLIONS DEUX CENT MILLE EUROS (7.200.000€) pour 2 communes distantes de 8 kilomètres... **La course à l'échalote permanente...Mutualisation ?**

-UN MILLION DEUX CENT MILLE EUROS (1.200.000€) pour une crèche dans une commune qui compte de nombreuses assistantes maternelles, et connaît une natalité en forte baisse.

- Et cerise sur le gâteau un projet de «**TIERS LIEU**» «**GRATUIT**» comme il se doit, au bourg à la place de la Forge, le meilleur emplacement commercial de la localité.

NAUFRAGÉS

Et qui passeront à la caisse ? : «**LES CITOYENS CONTRIBUABLES**» bien entendu, taillables et corvéables à merci, dans un pays qui bat tous les records en matière de taux d'imposition. **ABSURDE** vous avez dit **ABSURDE ?**



2025

Une année pleine d'ambition
où nous mettrons en œuvre des actions concrètes
pour préserver notre environnement
et construire un avenir plus durable.



RETROUVEZ-NOUS SUR

PLOUIGNEAU.FR



Direction de la publication Joëlle Huon, Maire de Plouigneau • **Comité de rédaction** Laurent Boussard, Daniel Duval, Mariane Gauthier, Roger Héré, Philippe Le Basque, Jean-Yves Le Comte, Bérénice Manac'h, Alain Simon, Sophie Thépault, Hervé Lautrou / KLT, Sandrine Le Basque, Morlaix Communauté, Patrick Beaurain • **Photos et illustrations** Mairie de Plouigneau, Jean-Yves Le Comte, Morlaix Communauté, Sandrine Le Basque • **Conception-réalisation** NorWest design, Morlaix • **Impression** 3 000 ex., Imprimerie de Bretagne, Morlaix • **ISSN** 2824-2467